

Biel/Bienne, 15 mai 2023

Déclaration de conformité REACH

Diametal AG, en tant que fabricant d'outils de meulage et de coupe et de pièces d'usure en métaux durs et en céramique, est un "utilisateur en aval" au sens de REACH 1907/2006.

Les obligations résultant de la fabrication et de la commercialisation de substances chimiques/produits pour le pré-enregistrement et l'enregistrement (ECHA) ne nous concernent donc pas.

Nos produits sont des articles et ne peuvent donc pas être définis comme des substances ou des préparations. En outre, dans des conditions d'utilisation normales et prévisibles, aucune substance n'est libérée par nos produits.

Par conséquent, Diametal AG n'est soumise à aucun enregistrement de substance ni à aucune fiche de données de sécurité.

Les produits ne contiennent aucune substance de la liste candidate REACH dans une concentration supérieure à 0,1 % en poids.

Cette déclaration est basée sur nos connaissances actuelles et sur les informations fournies par nos fournisseurs. La déclaration ne s'applique pas aux produits fabriqués à partir de matériaux non conformes ou traités d'une manière contraire aux souhaits du client.


Afin de garantir un approvisionnement continu de produits sûrs et fiables à nos clients, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent toutes les exigences relatives aux substances et matériaux chimiques. De cette manière, nous nous assurons qu'aucune substance figurant sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) n'est utilisée dans la fabrication de nos produits.

Ce faisant, nous remplissons nos obligations dans le "Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval".

Cette déclaration de conformité REACH s'applique aux produits de série et est donc valable en tant que copie.

Meilleures salutations,

DIAMETAL Group


Beat Kaufmann
CEO

